

## Association Vélorution !

Siège social : 36 rue Bernard Mulé 31400 Toulouse

Atelier : 6 rue Bénézet 31300 Toulouse

Toulouse, le 27 février 2017

<i>tussé</i> COURRIER N° ARRIVÉ LE	
= 1 MARS 2017	
POUR TRAITEMENT	CD
COPIE(S) POUR INFO	



## Projet mobilités 2020-2025-2030 du SMTC

(Valant révision du Plan de Déplacements Urbains)

## Consultation des Personnes Publiques Associées

### Avis défavorable

**Avis DEFAVORABLE** de l'association « Vélorution ! » au projet Mobilité 2020-2025-2030, valant révision du Plan de Déplacements Urbains mis à l'avis des Personnes Publiques Associées en janvier et février 2017.

Notre association collecte les avis et demandes des cyclistes de l'agglomération, en termes d'aménagements et de services pour les cyclistes. Après plusieurs débats et collecte des avis et idées, nous sommes en mesure de relayer le sentiment global des usagers :

*« le projet mobilités 2025- 2030 du SMTC ne réduira pas les déplacements automobiles des habitant-es de l'agglomération, qui continueront de provoquer de nombreux embouteillages, des pollutions, de l'insécurité, parce qu'ils ne pourront toujours pas s'effectuer en transport en commun ou vélo de manière satisfaisante ».*

Les vélorutionnaires constatent que le projet mobilités 2020-2025-2030 du SMTC n'engagera aucune mutation profonde des pratiques de mobilité sur le territoire du PDU, que ce soit en périphérie ou dans la ville-centre, qu'il maintient ou accroît les inégalités en matière de transports des habitant.es de l'agglomération, qu'il n'envisage aucune consultation des usagers-cyclistes et de leurs associations :

- Sur les aménagements cyclistes : ceux actuels sont trop souvent dangereux, réalisés sans concertation avec les associations d'usagers ;
- Dans le PDU proposé, aucun fléchage des moyens financiers pour de nouveaux aménagements, notamment les voies express vélo qui n'ont ni tracé ni financements dédiés ;
- Les services aux cyclistes sont limités à des mesurètes, en contradiction totale avec les besoins des cyclistes : aucun soutien financier et matériel aux ateliers-vélo, alors qu'ils ont multiplié par 15 les adhésions aux associations d'usagers, relancés les métiers autour du vélo, participés à recréer des cultures vélo, etc. ; Nous constatons notamment qu'une nouvelle fois, malgré plusieurs années de demandes, les ateliers-vélo du Zinc et de la Vélorution ne figurent toujours pas sur le plan des pistes cyclables pour 2017/2018, preuve que la collectivité locale en charge des transports édite des informations parcellaires et ne prenant pas en compte les efforts des associations ;
- Aucune concertation régulière des associations d'usagers ; soutien maintenu à un opérateur privé (JC Decaux et ses vélib) qui accapare une grande partie des fonds dédiés au vélo sur la ville-centre ;
- Il n'existe aucun projet de complémentarité entre transports publics et vélo, c'est à dire de la possibilité d'accès des vélos dans les bus, métros, tramways ;
- Sur les transports publics : pas de création de lignes en site propre, pas de ligne circulaire, ce qui est

en contradiction totale avec les demandes des usagers mais aussi avec la demande de Toulouse-Métropole pour réviser le PDU précédent ;

Les vélorutionnaires constatent que le projet mobilités 2020-2025-2030 du SMTC ne permettra pas d'augmenter fortement l'usage du vélo et de la marche à pied comme des transports publics, que ce projet est en contradiction flagrante avec la loi LAURE, qui impose de baisser **le nombre de véhicules individuels motorisés**, qu'il ne respecte pas la loi sur l'air : à savoir que tous les moyens devraient être mis en œuvre pour revenir à la qualité de l'air de 1996. Toulouse est l'agglomération européenne qui compte le plus fort taux de voitures par habitant.es, elle se devrait d'être exemplaire et dans le projet Mobilités 2020/2025/2030 ce n'est toujours pas le cas !

Les vélorutionnaires constatent que le projet mobilités 2020-2025-2030 du SMTC, du fait qu'il n'anticipe pas la croissance démographique et n'envisage rien pour une meilleure répartition des activités et des logements sur la région, ne permet pas une baisse forte du nombre journalier de déplacements en voiture mais bien qu'il organise l'accroissement du nombre de véhicules individuels motorisés et la création de nouvelles voies autoroutières, dont **toutes les études dans tous les pays** ont montré qu'elles seront congestionnées en l'espace de quelques mois après leur ouverture. Le coût de la « jonction est » est à ce titre trop significatif : une voie autoroutière représente bien plus que l'ensemble des investissements sur les modes actifs !

Par ailleurs, nous constatons d'ors et déjà :

- le refus de Toulouse Métropole de fournir les budgets vélo des années précédentes et les déclarations de travaux sur voirie ;
- le refus de Toulouse Métropole d'aménager et de créer des services en concertation avec les associations d'usagers-cyclistes et correspondant aux réels besoins des associations d'usagers et des cyclistes eux-mêmes ;
- l'éclatement du projet mobilités 2020-2025-2030 du SMTC, qui voit la création d'un nouveau parking voiture en haut des allées Jean Jaurès, des enquêtes publiques déjà lancées avant même le début de l'enquête publique sur le PDU, qui ne recueillent pas les avis des associations et riverains, de nouveaux aménagements autoroutiers (nouvel échangeur routier à l'est, liaison A64/rocade Arc-en-ciel, etc.). Nous constatons des passages en force sur tous ces projets, avec une désinformation instrumentalisée dans les publications locales de la majorité politique actuelle ;
- La Commission Nationale du Débat Public a sollicité l'avis d'experts sur le projet de 3è ligne de métro, l'un d'entre eux a clairement souligné que le nombre de voitures ne diminuerait pas mais augmenterait, confirmant nos craintes ;
- La CNDP a rendu son avis le 16 février dernier sur le projet de 3è ligne de métro, Toulouse Métropole et le SMTC-Tisséo ont refusé de reporter la clôture de la consultation publique des PPA du 28 février, ce qui ne laisse aux associations d'usagers qu'un temps infiniment trop court pour donner leur avis, celles-ci étant composées de bénévoles qui donnent déjà beaucoup de leurs temps libre pour tenter de participer aux décisions publiques sur les transports et dans bien d'autres domaines, ce que nous regrettons vivement et témoigne du manque de démocratie régnant aux seins des instances décisionnaires du projet mobilités 2020-2025-2030.

Dans son cahier d'acteur à l'occasion du débat public de la CNDP, les vélorutionnaires ébauchent un projet de plan de déplacement qui, pour une enveloppe financière équivalente devrait permettre d'atteindre un objectif conforme à la loi sur l'air par une réduction ambitieuse des parts modales de la voiture pour 2025, sur une base réaliste estimée à : 20 % piéton, 10 % voiture, 40 % vélo, 30 % TC.

D'autre part, toujours à l'égard de la CNDP, nous avons pu constater les sarcasmes publics du président Archimbaud à l'égard des cyclistes. Nous avons également constatés que notre association n'a pas été informée de la conférence de presse du 16 février 2017, marquant la date de compte-rendu officiel de la CNDP sur le projet TAE, mais également que notre association n'a pas été informée du contenu, contrairement à d'autres associations et acteurs du projet de PDU et sur le débat public. Cette volonté d'écarter les cyclistes, et tout particulièrement leurs associations d'usagers, des débats et de l'information témoigne d'une réelle volonté politique de dissimulation à l'égard des « gêneurs » que nous sommes, d'une volonté d'obstruction permanente. Nous imaginons bien qu'à l'échelle du citoyen lambda c'est la norme...

Les vélorutionnaires réclament que le budget vélo soit participatif, c'est à dire que les associations élaborent les projets en concertation avec le SMTC et qu'elles aient la possibilité de financer des actions.

De plus, les vélorutionnaires rejoignent les demandes de l'association AUTATE sur les transports publics, montrant que le nouveau projet de métro accapare 60 % du budget du projet de PDU (au détriment de tous

les autres modes de déplacement), que des surcoûts sont déjà constatés : téléphérique passant de 44 millions à 114 millions d'€, métro estimé à plus de 2,2 milliards d'€ (sachant qu'après travaux les surcoûts sont en moyenne estimés à 30 %, portant le projet de nouveau métro à près de 3 milliards d'€ !).

Vu les coûts élevés, et toujours en augmentation, des projets liés au métro, au TAE et aux véhicules individuels motorisés, l'association « Vélorution ! » craint que les sommes annoncées par le SMTC pour le vélo, les piétons et pour les TC -autre que le nouveau métro- deviennent des variables d'ajustements pour un seul équipement, devenu un gouffre financier puisque son montant est en constante évolution.

Par ailleurs les impacts de ce nouveau métro, en matière d'urbanisme, montrent que la ville-centre jouit de la très large part des investissements, alors que les problèmes d'accès aux transports publics et des embouteillages se situent en périphérie de la ville-centre et dans les banlieues.

Toutes ces remarques ne sont pas exhaustives...

En conséquence, l'association « Vélorution ! » donne un **AVIS TRES DEFAVORABLE** au projet de le plan de mobilités 2020-2025- 2030 du SMTC.

Les vélorutionnaires restent à disposition du SMTC et de l'ensemble de la population et des associations de quartier pour contribuer à l'élaboration collective d'un projet mobilités plus adéquat à l'urgence d'une amélioration profonde des déplacements dans l'agglomération toulousaine.